

Communauté de
Communes
Avre Luce Noye

2019.04.04-3

Feuillet 35



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

**Nombre de membres
du Conseil Communautaire**

Titulaires : 67

Membres présents : 50

· suppléés : 2

Membres représentés : 6

Votants : 56

**Date de la convocation :
28 mars 2019**

**Secrétaire de séance :
Françoise ROUX**

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 04 AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 28 MARS 2019, s'est réuni à JUMEL sous la présidence de Monsieur Alain SURHOMME, 1^{er} Vice-Président.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MAILLART, MARCEL, PREVOST, BLIN, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), WU, HALL, ROUX, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT

Messieurs AUBRY, BARRE, AMARA, COTTARD, DESROUSSEAUX, BERTRAND Gilbert, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, CARON, TEN, DEPRET, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, GORET, DAIGNY, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, LAMOTTE, GAUMONT, REMY VANDEVELDE, LAMBERT (suppléant M. DALRUE), DRAGONNE, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE, CLEMENT

● Disposaient d'un pouvoir :

M. BARRE de Mme MARSEILLE, M. AUBRY de M. FRANCELE, Mme BLIN de M. DURAND, Mme WU de M. DUTILLEUX, M. LAMOTTE de M. BERTRAND Jacques, M. MOURIER de M. LEROY

● Absents excusés :

Mesdames MARSEILLE, ATTAGNANT

Messieurs FRANCELE, DURAND, DOUCHET, DUTILLEUX, BERTRAND Jacques, BOULANGER, LEROY

● Absents non excusés :

Mesdames FLAMANT, BLONDEL

Messieurs BINET, POTTIER, VERMEIL, HEYMAN, PICARD

**OBJET : Engagement, liquidation et mandatement des crédits d'investissement
jusqu'à l'adoption des budgets primitifs 2019**

Vu le rapport de Monsieur Dominique LAMOTTE, Vice-Président Environnement,

Conformément à l'article L.1612-1 du CGCT,

« Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, seront inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Après en avoir délibéré à l'unanimité (55 Pour, 1 Absention), le Conseil communautaire :

- Autorise, jusqu'à l'adoption des Budgets Primitifs 2019, le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2018, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGET GENERAL			
Chapitres		Crédits votés BP + DM 2018	Crédits ouverts (25 %)
13	subventions d'investissement reçues	141 000,00	35 250,00
20	immobilisations incorporelles	218 881,13	54 720,28
204	subventions d'équipements versées	127 742,00	31 935,50
21	immobilisations corporelles	302 258,29	75 564,57
23	immobilisations en cours	75 700,56	18 925,14
TOTAL			216 395,50
DEPENSES D'INVESTISSEMENT BA COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL			
Chapitre		Crédits votés BP + DM	Crédits ouverts (25 %)
21	immobilisations corporelles	29 915,98	7 479,00
TOTAL			7 479,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT BA COQUILLE DE NOYE			
Chapitre		Crédits votés BP + DM	Crédits ouverts (25 %)
21	immobilisations corporelles	3 000,00	750,00
TOTAL			750,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT BA DECHETS MENAGERS			
Chapitre		Crédits votés BP + DM	Crédits ouverts (25 %)
20	immobilisations incorporelles	180,00	45,00
21	immobilisations corporelles	524 000,00	131 000,00
TOTAL			131 045,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT BA LUCE			
Chapitre		Crédits votés BP + DM	Crédits ouverts (25 %)
21	immobilisations corporelles	5 109,60	1 277,40
TOTAL			1 277,40

DEPENSES D'INVESTISSEMENT BA ASSAINISSEMENT			
Chapitre		Crédits votés BP + DM	
20	immobilisations incorporelles	1 000,00	250,00
21	immobilisations corporelles	6 854,41	1 713,60
TOTAL			1 963,60
DEPENSES D'INVESTISSEMENT BA ZAC AILLY SUR NOYE			
Chapitres		Crédits votés BP + DM	Crédits ouverts (25 %)
20	immobilisations incorporelles	8 384,69	2 096,17
23	immobilisations en cours	38 400,00	9 600,00
TOTAL			11 696,17

Envoyé en préfecture le 05/04/2019

Reçu en préfecture le 05/04/2019

Affiché le

ID : 080-200070969-20190404-201904043-DE

- Autorise le Président et le Vice-Président Finances à signer les documents en rapport avec cette décision

POUR EXTRAIT CONFORME

**Fait et délibéré le 04 AVRIL 2019
A JUMEL**

**Le 1^{er} Vice- Président,
Par délégation du Président**

Pierre BOULANGER

Alain SURHOMME

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AVRE, LUCE NOYE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le...5/4/2019